

La réforme des retraites , description, analyse critique et contre-propositions

Référence : <https://france.attac.org/se-mobiliser/reforme-des-retraites/article/retraites-saison-2022> et <https://france.attac.org/se-mobiliser/reforme-des-retraites/article/derriere-la-reforme-des-retraites-au-rabais>

1. Le scénario du gouvernement (dans la logique des orientations de la CO européenne)

Les contraintes / 14% du PIB /équilibre des ressources-dépenses/ pas d'augmentation des impôts ni des cotisations sociales

Pour rester dans ce cadre, *l'allongement de l'âge de départ à la retraite vers 65 ans* est la réponse : moins de pensions à payer , pensions plus faibles (départs avec décotes), durée de cotisation + longue .

Les économies sur les retraites , **permettraient de financer d'autres dépenses publiques** (sans augmenter les impôts)

Analyse critique

Les études du Conseil d'Orientation des Retraites à partir de la situation actuelle :

Les projections indiquent qu'il y aurait une relative stabilité d'ici 2070 du poids des dépenses de retraite dans le PIB. (du fait de la dégradation déjà en cours du niveau des retraites)

Le solde Dépenses/Ressources , positif en 2021-22 aurait ensuite un déficit très limité jusqu'en 2070.

⌋ **Remarque** : le déficit jusqu'en 2027 serait du à la « maîtrise de la masse salariale » dans le public ⌋ moins de cotisations sociales !

⌋ **Il n'y aurait pas vraiment de dérives des dépenses notables**

La limitation des dépenses publiques imposée par le gouvernement oublie évidemment la distinction entre Caisse de retraites et Dépenses publiques

Les Caisses de Retraite sont financées par les **Cotisations sociales** : c'est aux salariés d'équilibrer. (et il y a des solutions)

Les Dépenses publiques sont financées **par l'impôt**. Si la santé, l'éducation, la transition énergétique manquent de moyens, c'est à cause des allègements d'impôts sur les classes aisées et les grandes entreprises.

i On ne répond pas aux carences de justice fiscale en faisant des économies sur les Caisses de Retraites

Les économies sur les Retraites seront réalisées au prix de déficits sur d'autres secteurs de la protection sociale : nombre de personnes âgées hors emploi augmentera (Assurance Chômage , invalidité, minimas sociaux)

Et l'allongement de l'âge de la retraite et durée de cotisation pèsera plus lourd sur certaines catégories sociales :

Inégalité de l'espérance de vie et espérance de vie à la retraite en baisse

Prolongement de la précarité en attente de la retraite

Durée des études +longues ; difficulté à atteindre les durées de cotisations nécessaires

Allongement de la vie de travail pour les activités pénibles

2. Le système actuel n'est pas pour autant satisfaisant

Les réformes récentes n'ont cessé de durcir les conditions pour obtenir une pension à taux plein et de dégrader le niveau des pensions. Ainsi, le taux de remplacement moyen (rapport entre la pension et le salaire) ne cesse de baisser ; la durée de cotisation exigée pour une retraite à taux plein (voir précédemment) devient de plus en plus irréalisable compte tenu de la situation du marché du travail, mais aussi de l'usure professionnelle qui survient pour de nombreuses personnes bien avant l'âge de la retraite.

Le COR élabore ses projections avec les perspectives suivantes :

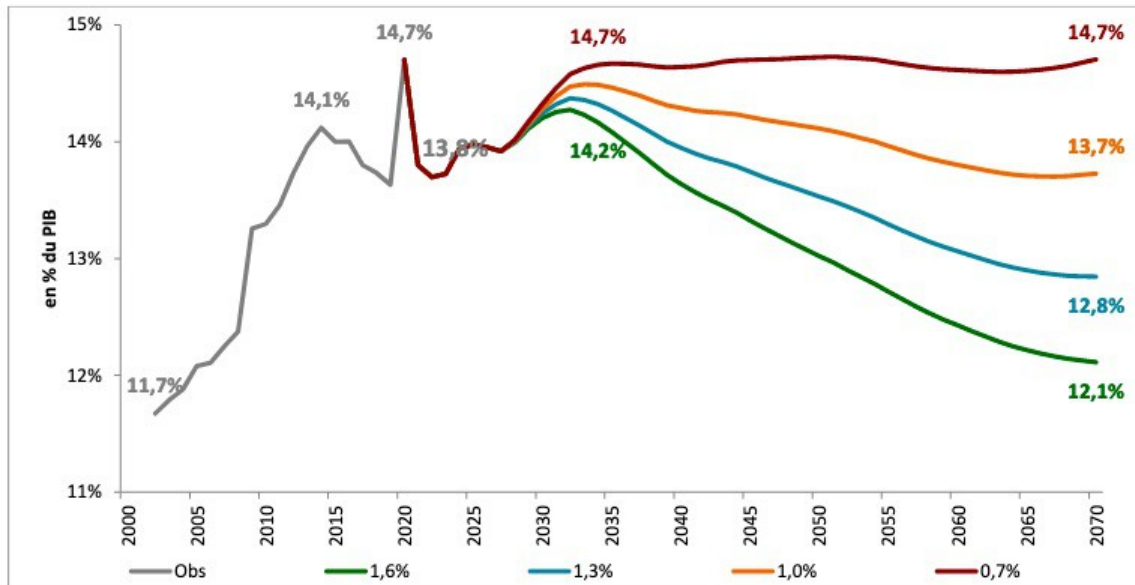
taux de chômage à 7% ; quatre scénarios d'évolution de la productivité du travail allant de 0,7 % (courbe marron) à 1,6 % (courbe verte)

(voir graphe page suivante)

-si la productivité est de 0,7% les dépenses de retraite restent à 14,7% du PIB

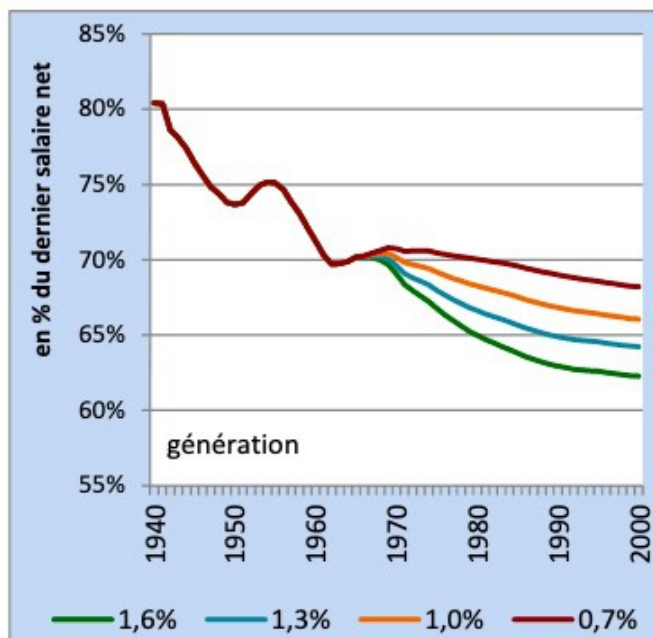
-si la productivité est de 1,6% ces dépenses ne seraient plus que de 12,1%

Dépenses du système de retraite en % du PIB observées et projetées



Sources : rapports à la CCSS 2002-2021 ; projections COR – septembre 2022.

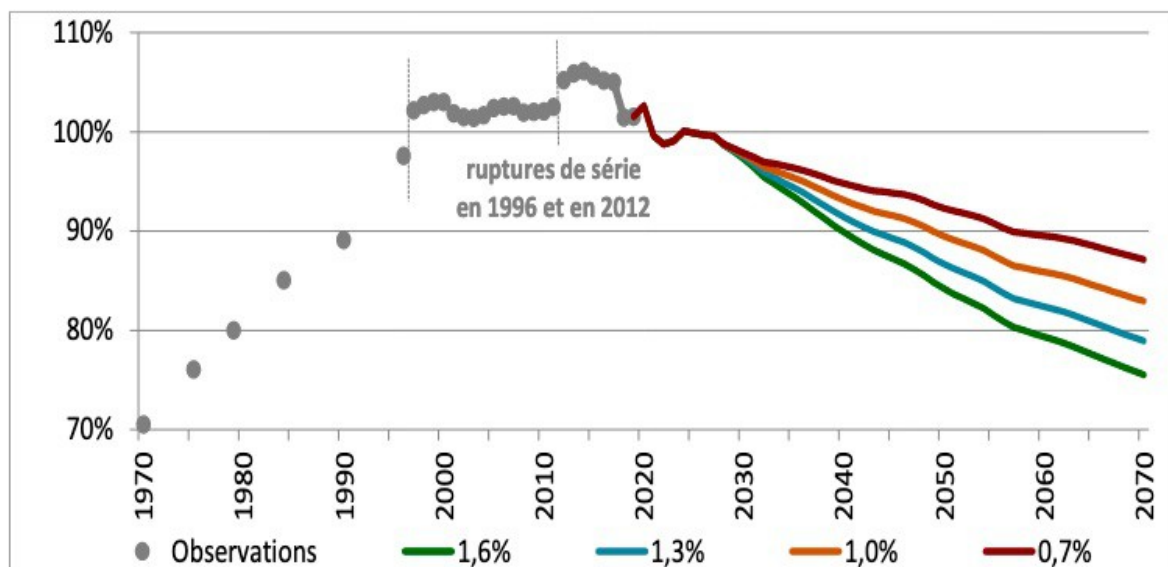
Dégradation du taux de remplacement (pension en % du dernier salaire)



Ce taux de remplacement s'est constamment dégradé depuis 30 ans (de 80 à 70%) en particulier depuis les réformes de 2010 (générations nées 1960/70) et devrait s'aggraver pour les générations suivantes (tx de remplacement entre 62 et 68% selon hypothèses de productivité)

Du coup le niveau de vie moyen des retraités qui était proche des revenus moyens se dégrade

Niveau de vie moyen des retraités rapporté à celui de l'ensemble de la population



Sources : projections COR – septembre 2022 ; INSEE, modèle DESTINIE.

De 100% en 2020 il tomberait à 75/88% dans les 50 années à venir selon les hypothèses de productivité

Le taux de pauvreté des retraités augmente depuis 2016 en particulier pour les + de 65 ans et les femmes .

Les inégalités H/F restent importantes (liées aux carrières courtes et fractionnées, aux temps partiels, aux discriminations salariales H/F etc..) ; taux de pauvreté des femmes retraitées élevé.

Cette dégradation peut profiter à la capitalisation et aux assurances privées qui lorgnent sur ce marché gigantesque. (le gouvernement et le patronat refusent des augmentations minimales de cotisations sociales , et créent les conditions d'un développement des cotisations pour le privé bien + couteux et non solidaire)

3. Améliorer le système et garantir l'avenir de retraites suffisantes

Réduire le temps de travail plutôt que l'augmenter

Imposer de travailler jusqu'à 65 ans ne crée pas d'emplois nouveaux .

Réduire le temps de travail crée des emplois pour les jeunes générations et des cotisations sociales supplémentaires ;

Augmenter les salaires et le taux de cotisation

Un partage plus juste entre salaires et profits et l'égalité des salaires H/F permet aussi d'accroître la masse salariale et donc les cotisations sociales

Un taux de cotisation sociale un peu plus élevé (entre 0.2% et 1.7%) permettrait de trouver les ressources pour équilibrer. **Mais le gouvernement et le patronat s'y refusent** (ouvrant la porte à la capitalisation, bien plus coûteuse et injuste)

Prendre en compte beaucoup mieux la pénibilité de nombreuses professions pour qu'elles bénéficient d'une retraite plus précoce et d'une espérance de vie de retraités en bonne santé plus longue ;

Revenir à des durées de carrière réalisables en limitant le nombre d'années de cotisations (prise en compte des années d'étude , des carrières « hachées » etc...)

Lier l'évolution des pensions à l'évolution des salaires moyens et à l'inflation